

Vous allez avoir une radiographie

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

■ La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

■ L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

■ De quoi s'agit-il ?

Cet examen permet de façon fiable la recherche d'une anomalie pour mieux comprendre vos symptômes.

■ Déroulement de l'examen ?

Il vous sera demandé de respecter les consignes transmises par le personnel qui vous prend en charge. En fonction de vos symptômes, certains clichés seront réalisés en position debout, ou allongé sur la table, voire parfois assise. Le risque de chute étant le risque principal, il est très important de signaler toute difficulté de déplacement ou toute sensation de malaise.

■ La radiographie comporte-t-elle des risques ?

La salle d'examen comporte un matériel de radiologie et de réanimation adapté aux normes en vigueur. Les risques de cet examen sont faibles. La seule complication observée est en fait la chute de la table. Tout est mis en œuvre pour que ce risque soit réduit au minimum.

■ Quel est le risque de l'irradiation ?

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes tout examen non urgent sera remis après la grossesse, en cas d'urgence, soit l'examen est modifié au profit d'une technique non irradiante, soit des mesures seront prises pour limiter au maximum l'exposition aux rayons X : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'irradiation de votre enfant soit aussi faible qu'il est raisonnable pour obtenir les informations avec la qualité indispensable au diagnostic.

■ Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen, il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées sur un ordinateur par le médecin radiologue.

Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

■ Ce que vous devez faire ?

Avant l'examen

Arriver 15 minutes avant l'heure du rendez-vous.

Apportez le jour de l'examen

1. La demande de votre médecin (ordonnance, lettre, ...),
2. La liste écrite des médicaments que vous prenez,
3. Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners et IRM),

Madame, si vous souhaitez rester auprès de votre enfant pendant l'examen, le signaler, dès votre arrivée au Centre de Radiologie, si vous êtes enceinte ou pensez l'être.